

Principaux résultats

Fin 2009, les catégories d'actifs classiques (principalement les actions et les obligations) restaient les formes d'investissement les plus courantes des fonds de pension et des fonds de réserve publics. La part des actions et des obligations varie considérablement suivant les pays, même si, d'une manière générale, la préférence va aux obligations.

Dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels les chiffres de 2009 sont disponibles, les actions et les obligations demeurent les deux catégories d'actifs les plus importantes : fin 2009, elles représentaient plus de 80 % du portefeuille total des fonds de pension dans neuf pays de l'OCDE. En Autriche, par exemple, 54.9 % de l'ensemble des actifs des fonds de pension étaient investis en obligations et 26.8 % en actions, soit une pondération moyenne globale des fonds de pension autrichiens en actions et obligations de 81.7 %. En 2009, la part des actions et des obligations dans le portefeuille total des fonds de pension s'élevait à 96.7 % en Pologne, 95.4 % au Mexique, 93.8 % au Chili, 89.7 % en Norvège, 88.4 % au Danemark, 85.2 % en Israël, 84.7 % en République tchèque et 82.2 % en Hongrie. À l'autre extrémité, cette part était inférieure à 50 % en Estonie (37.9 %), en Corée (36.5 %) et au Luxembourg (44 %).

La proportion des actions et des obligations dans le portefeuille des fonds de pension varie considérablement suivant les pays. Même si, d'une manière générale, la préférence, à fin 2009, allait aux obligations, l'inverse est vrai dans certains pays de l'OCDE, à savoir l'Australie (où les actions l'emportent sur les obligations avec 54.4 % contre 12.8 %), les États-Unis (45.4 % contre 31.4 %) et la Finlande (40.6 % contre 37.5 %). Les actions et les obligations avaient le même poids au Canada et au Chili, où elles représentaient plus d'un tiers de l'ensemble des investissements des fonds de pension.

Pour ce qui est des obligations, les titres du secteur public – par opposition à ceux des sociétés – constituent une part importante des portefeuilles obligataires des fonds de pension dans de nombreux pays. Ils représentent ainsi 100 % de l'ensemble des portefeuilles d'obligations en Grèce et en Turquie, 96.6 % en Pologne, 85.8 % en Israël et 85.5 % en Hongrie, mais seulement 30.7 % en Norvège, 26.7 % au Chili et 8.9 % en Allemagne.

Les liquidités et dépôts constituent également une part non négligeable du portefeuille des fonds de pension dans certains pays de l'OCDE. En 2009, leur part dans le portefeuille total atteignait 20.7 % en Slovénie, 27.8 % en Turquie, 32.1 % en Grèce, 40.2 % en Corée et 42.6 % au Luxembourg.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les prêts, l'immobilier (terrains et constructions), les contrats d'assurance non imputés et les fonds d'investissement fermés ne constituent qu'une part relativement faible des actifs des fonds de pension même s'il y a quelques exceptions. L'immobilier, par exemple, occupe une place importante dans le portefeuille de ces fonds en Suisse, au Portugal, en Finlande, au Canada et en Australie (5 % à 10 % de l'ensemble des actifs). Divers indices montrent que les pressions exercées en vue de réduire le déficit de financement des dispositifs à prestations définies et d'augmenter les rendements entraînent un transfert vers les placements alternatifs : les fonds de pension ont de plus en plus recours aux produits dérivés pour couvrir leurs risques au lieu d'investir directement sur les marchés sous-jacents.

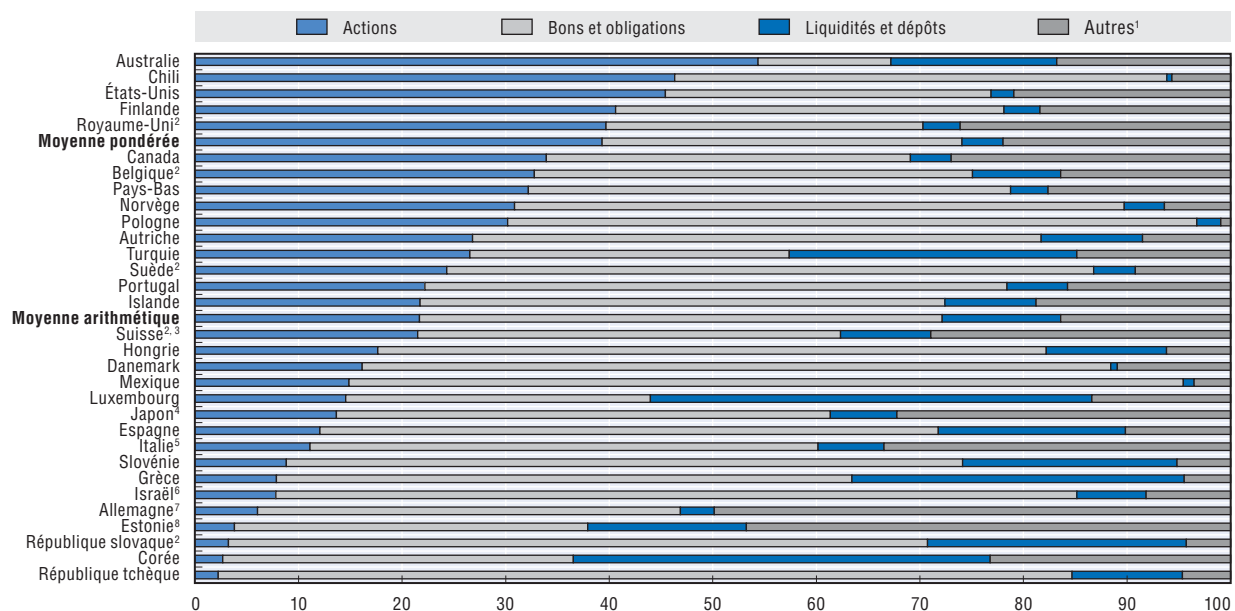
Fin 2009, les obligations et les actions étaient également les catégories d'actifs prédominantes au sein des portefeuilles des fonds de réserve publics. De plus, certains fonds privilégiaient nettement les actions, signe de leurs perspectives d'investissement à long terme et, en général, d'une plus grande autonomie en matière de placements. Ainsi, en 2009, le *National Pensions Reserve Fund* irlandais a investi 72.0 % de ses actifs en actions et 5.5 % en obligations, alors qu'en Norvège, ces chiffres étaient de 61.4 % et 33.9 %, respectivement, en Suède (fonds AP3) de 50.2 % et 35.6 % et en Australie de 44.2 % et 23.7 %. En revanche, au Japon, au Portugal, en Pologne et au Mexique, les fonds de réserve étaient beaucoup plus investis en obligations qu'en actions en 2009.

Les fonds de réserve de la Belgique de l'Espagne et des États-Unis constituent des cas à part, car ces fonds sont, de par la loi, entièrement investis en obligations d'État (à l'exception de 3.3 % des actifs du fonds espagnol, qui sont investis en liquidités et dépôts).

Certains fonds de réserve ont également commencé à investir dans l'immobilier et dans des catégories d'actifs non traditionnelles comme le capital-investissement ou les fonds d'arbitrage. Les fonds qui ont le plus lourdement investi dans ces deux dernières catégories d'actifs sont ceux de la Nouvelle-Zélande (26.7 % des actifs du fonds en 2009), du Canada (17.1 %) et de l'Australie (12.7 %).

Répartition des actifs des fonds de pension pour certaines catégories d'investissement dans plusieurs pays de l'OCDE en 2009

En pourcentage du montant total des investissements



Note : La base de données des statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial donne des informations sur les investissements réalisés dans des OPCVM et le type de placements effectués par ces organismes (liquidités et dépôts, bons et obligations, actions, etc.). Lorsque la répartition par type de placement n'a pas été fournie par les pays, des estimations ont été réalisées à partir des données sur l'allocation des actifs des OPCVM extraites de la base de données des investisseurs institutionnels de l'OCDE. Par conséquent, sur le graphique, les données sur la répartition des actifs comprennent à la fois les investissements directs en actions, en bons et obligations et en liquidités, et les investissements indirects effectués par le biais d'OPCVM.

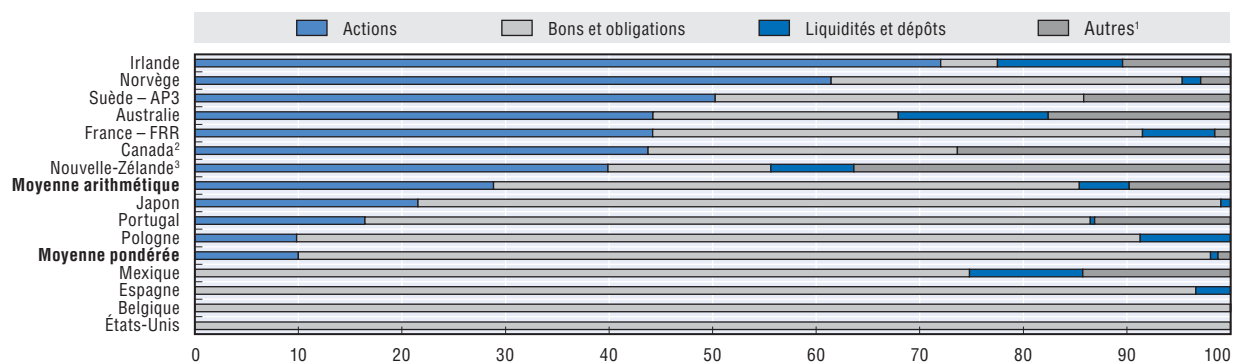
1. La catégorie « Autres actifs » comprend les prêts, les terrains et constructions, les contrats d'assurance non imputés, les fonds d'investissement fermés, les autres OPCVM (c'est-à-dire ceux qui ne sont investis ni en liquidités, ni en bons et obligations, ou en actions) et les autres placements.
2. Les données portent sur l'année 2008.
3. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » est principalement dû aux terrains et constructions (11 %) et aux autres OPCVM (8 %).
4. Données communiquées par la Banque du Japon. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » s'explique principalement par les placements en valeurs mobilières réalisés à l'étranger (26 %), pour lesquels la répartition entre les différents types de titres n'est pas connue.
5. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » s'explique principalement par les contrats d'assurance non alloués (22 %).
6. La catégorie « Actions » comprend tous les placements des OPCVM, car la répartition entre les différents types de valeurs mobilières n'est pas connue.
7. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » est principalement dû aux prêts (30 %) et aux autres OPCVM (16 %).
8. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » s'explique principalement par les fonds d'investissement fermés (46 %).

Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547725>

Répartition des actifs des fonds de réserve publics pour certaines catégories d'investissement dans plusieurs pays de l'OCDE en 2009

En pourcentage du montant total des investissements



1. La catégorie « Autres actifs » comprend les produits structurés, les terrains et constructions, les fonds d'investissement fermés, les contrats d'assurance non imputés et les autres placements.
2. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » s'explique principalement par les fonds d'investissement fermés (17 %).
3. Les données sont celles de juin 2009. Le chiffre élevé pour la catégorie « Autres actifs » est principalement dû aux fonds d'investissement fermés (27 %).

Source : Statistiques de pensions de l'OCDE au niveau mondial.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932547725>



Extrait de :

Pensions at a Glance 2011

Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Répartition des actifs des fonds de pension et des fonds de réserve publics », dans *Pensions at a Glance 2011 : Retirement-income Systems in OECD and G20 Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2011-41-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.